

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 5 juillet 2023 à 12 h 00.

Personnes présentes : Barbara Barrasso et James Di Sano, commissaires; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Personnes présentes par visioconférence : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Karla Abraham-Di Francesco, Donna Anber, Vincent Cammisano et Olivia Landry, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents.

Autres personnes présentes : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Eloïse Robichaud, directrice adjointe par intérim du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Autres personnes présentes par visioconférence : Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; et Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications;

Personnes absentes : Anick Brunet, commissaire.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim constate le quorum et confirme que toutes les obligations légales pour la présente séance ont été respectées.

HEURE : 12:01

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
CC-230705-CA-0001 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2023/07/05-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Nominations

3.1 Coordonnatrice ou coordonnateur des Services aux entreprises

Nomination
 Coordonnatrice ou
 coordonnateur des Services
 aux entreprises
CC-230705-HR-0002 ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des Services aux entreprises (Qualification) est actuellement vacant;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE le comité de sélection a tenu des entrevues le 28 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme M^{me} Lorie Gannon au poste de coordonnatrice des Services aux entreprises à compter du 6 juillet 2023, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

Le président, au nom du conseil, félicite M^{me} Gannon et lui souhaite du succès dans son nouveau rôle.

M^{me} Gannon remercie le comité de sélection pour la confiance qu'il place en elle. Elle précise que la personne occupant le poste de coordination s'est avérée un excellent modèle et qu'elle est grandement motivée à faire croître le service.

La directrice générale souhaite la bienvenue à M^{me} Gannon au sein de l'équipe de gestion, mentionnant qu'elle est très heureuse qu'une employée en fonction soit promue.

3.2 Coordonnatrice ou coordonnateur des Services d'entretien

Nomination
 Coordonnatrice ou
 coordonnateur des Services
 d'entretien
CC-230705-HR-0003 ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice ou coordonnateur des Services d'entretien au sein du Service des ressources matérielles et du transport est actuellement vacant;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu le 22 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme M^{me} Mioara (Mia) Mintici Ionescu au poste de coordonnatrice des Services d'entretien à compter du 24 juillet 2023, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adoptée à l'unanimité

Le président, au nom du conseil, félicite M^{me} Ionescu et lui souhaite du succès dans son nouveau rôle.

M^{me} Ionescu remercie tous les participants de lui donner l'occasion de faire partie de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL).

La directrice générale souhaite la bienvenue à M^{me} Ionescu au sein de la famille de la CSSWL ajoutant qu'elle sera bien entourée par des collègues exceptionnels.

3.3 Chargées ou chargés de projets – projets d'investissement

Nomination

ATTENDU QUE deux postes de chargée ou chargé de projets – projets d'investissement au sein du Service des ressources matérielles et du transport sont actuellement vacants;

Chargées ou chargés de projets – projets d'investissement

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

CC-230705-HR-0004

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu le 22 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes suivantes aux postes de chargée ou chargé de projet – projets d'investissement, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

NOM	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Malika Izourani	6 juillet 2023
Farah Bradai	14 août 2023

Adoptée à l'unanimité

Le président, au nom du conseil, félicite M^{me} Izourani et M^{me} Bradai et leur souhaite du succès dans leur nouveau rôle.

M^{me} Izourani remercie tous les participants de lui donner l'occasion de continuer à croître au sein de la CSSWL et qu'elle est impatiente de relever les défis de son nouveau poste.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport souligne que M^{me} Izourani œuvre au sein de la CSSWL depuis les trois dernières années à titre de technicienne ou technicien en bâtiment et qu'elle est très compétente.

La directrice générale souligne à nouveau à quel point elle est heureuse qu'une employée en fonction soit promue et souhaite la bienvenue à M^{me} Izourani au sein de l'équipe de gestion.

Malheureusement, à l'heure actuelle, M^{me} Bradai rencontre des difficultés techniques avec le son et ne peut pas communiquer avec nous verbalement.

4.0 Nomination – direction générale par intérim

Nomination

ATTENDU QUE le poste de direction générale sera vacant le 11 août 2023;

Direction générale par intérim

ATTENDU QUE l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule qu'une commission scolaire doit nommer une direction générale;

CC-230705-CA-0005

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Frédéric Greschner** à titre de directeur général par intérim à compter du 12 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

Le président, au nom du conseil, félicite le directeur général adjoint pour sa nomination à titre de directeur général par intérim et qu'il a hâte de travailler plus étroitement avec lui.

Le directeur général adjoint remercie le conseil pour cette occasion et la confiance qu'il place en lui. Il ajoute qu'il s'assurera, en collaboration avec la directrice générale, du bon déroulement de la transition jusqu'au départ de celle-ci.

5.0 Recrutement et embauche d'une direction générale

5.1 Processus de recrutement

En réponse à une question du président, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim précise que la directrice générale actuelle n'a pas à se retirer de la séance pour la durée des délibérations concernant le processus de recrutement.

Recrutement et embauche d'une direction générale ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale;

Processus de recrutement ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, article 4.1.1, le conseil des commissaires doit sélectionner la méthode qui sera utilisée pour ce processus parmi les suivants :

CC-230705-CA-0006

- A) Le conseil mène tout le processus;
- B) Le conseil mène une partie du processus et obtient un soutien externe;
- C) Le conseil confie tout le processus à une source externe en retenant les services d'une firme de consultants en ressources humaines (dans ce cas, seuls les paragraphes 4.1.2 et 4.8 s'appliquent).

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier choisisse l'utilisation de la méthode B pour le processus de recrutement d'une direction générale.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Critères, durée et méthodes d'affichage

Recrutement et embauche d'une direction générale ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale;

Critères, durée et méthodes d'affichage ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, articles 4.1.2 et 4.1.3, le conseil des commissaires doit décider, par voie de résolution, des exigences particulières et de la durée de l'affichage du poste de direction générale;

CC-230705-CA-0007

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les exigences telles qu'elles apparaissent au document n° SWLSB-2023/07/05-CA-002, comme étant les exigences particulières pour le poste de direction générale;

QUE le poste de direction générale soit affiché à l'interne et à l'externe, comme suit :

- Par invitation par courriel seulement;
- Sur le site Web de la commission scolaire;
- À l'aide des outils du réseau de l'éducation; et (ou)
- Dans les journaux provinciaux ou nationaux;

ET QU'il soit confié à la direction des ressources humaines le mandat d'afficher ce poste du 10 juillet 2023 au 10 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

5.3 Comité de sélection

Recrutement et embauche
d'une direction générale

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite entamer le recrutement et l'embauche d'une direction générale;

Comité de sélection

ATTENDU QUE, conformément à la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*, article 4.2.1, le conseil des commissaires doit mettre sur pied un comité de sélection se composant de la présidence et de la vice-présidence du conseil des commissaires, de la présidence et de la vice-présidence du comité exécutif, une ou un commissaire-parent et trois commissaires représentant les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière;

CC-230705-CA-0008

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes suivantes au comité de sélection pour le poste de direction générale;

ET QUE deux (2) substituts soient nommés advenant une absence.

Président – conseil commissaires/comité exécutif	des	Paolo Galati
Vice-présidente – conseil commissaires	des	Melissa Wall
Vice-présidente – comité exécutif		Donna Anber
Commissaire-parent		Stéphane Henley
Commissaire – Laval		Barbara Barrasso
Commissaire – Laurentides		Melissa Wall
Commissaire – Lanaudière		Bob Pellerin
Commissaire substitut		James Di Sano
Commissaire-parent substitut		Chloée Alary

Adoptée à l'unanimité

5.4 Sélection et mandat : soutien externe

En réponse à une question de la commissaire Donna Anber, le président fait savoir que la directrice générale actuelle signera tout document concernant le processus de recrutement puisqu'elle demeurera en poste jusqu'au 11 août 2023, et demande que la clause de signature soit modifiée pour inclure... *ou en leur absence ou à leur connaissance, le directeur général adjoint...* Le conseil exprime son accord.

Recrutement et embauche
d'une direction générale

Sélection et mandat :
soutien externe

CC-230705-CA-0009

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-230705-CA-006 choisissant de mener une partie du processus lui-même et d'obtenir un soutien externe pour le recrutement et l'embauche d'une direction générale, conformément à l'article 4.1, paragraphe 4.1.1.2 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*;

ATTENDU QUE l'article 4.1.4 de ladite politique stipule que « si le conseil choisit la méthode prévue au paragraphe 4.1.1.2, il détermine par résolution les rôles et responsabilités du conseil des commissaires et du soutien externe »;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier retienne les services d'Auray Leadership, membre de Raymond Chabot Grant Thornton, pour obtenir du soutien dans le processus d'embauche;

QUE le mandat dudit cabinet soit de fournir les services suivants :

- élaborer une stratégie d'affichage;
- procéder à l'affichage sur les différents sites approuvés par le client;
- recevoir les CV et les analyser
- procéder aux premières entrevues;
- présenter les candidats retenus aux membres du comité de sélection;
- accompagner le comité de sélection dans le processus de rencontre;
- offrir de l'assistance dans le cadre des évaluations psychométriques; et
- procéder à la vérification des références du candidat retenu;

QUE le budget alloué à ces services n'excède pas 12 000,00 \$, taxes en sus;

ET QUE la présidence ainsi que la direction générale, ou en son absence ou à sa connaissance, la direction générale adjointe soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

6.0 Période de questions

La directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres de la période de questions faisant remarquer que la période de questions est consacrée aux points à l'ordre du jour de la présente séance. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle elles peuvent inscrire leurs questions.

Elle confirme qu'il n'y a aucune question.

7.0 Clôture de la séance

Le président souligne que ce sera la dernière réunion du conseil à laquelle la directrice générale assistera et ajoute qu'elle leur manquera à tous. Il lui souhaite du succès dans son nouveau rôle à titre de directrice générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin, mais précise qu'elle fera toujours partie de la famille de la CSSWL.

La directrice générale remercie le président pour ses bons mots ajoutant que ce fut un privilège d'avoir travaillé avec un groupe d'employés, d'élèves et d'intervenants aussi formidables, et elle remercie chacun d'avoir contribué à remplir sa boîte à outils. La CSSWL continuera de briller.

4121

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 12:30

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 27 septembre 2023

M^e Giovanna Ortona, secrétaire générale par intérim

Paolo Galati, président